

infos

PENZÉ

Contrat de bassin versant de la Penzé

RETOUR SUR LES ACTIONS ENGAGÉES EN 2016

Suite à la concertation menée entre les représentants de la profession agricole et le Syndicat Mixte du Haut Léon, de nouvelles actions ont été lancées en 2016 sur le bassin versant de la Penzé.

A l'issue de la réunion du 27 juin à St Pol de Léon, 22 agriculteurs se sont engagés dans la démarche et ont pu bénéficier d'analyses de reliquats azoté (Etap'N®).

QU'EST CE QU'ETAP'N® ?

Un conseil expert

Chaque exploitant engagé bénéficie chaque année de 3 analyses de reliquats azotés (teneurs en azote dans le sol) sur les cultures et au moment de son choix. Il reçoit un conseil personnalisé par les techniciens spécialistes de la Chambre d'Agriculture, lui permettant d'optimiser la fertilisation.

Réactivité

L'engagement du Syndicat Mixte du haut Léon et de la Chambre d'agriculture est de vous proposer un conseil personnalisé dans les 10 jours suivant le prélèvement.

Une source de références pour optimiser les connaissances et améliorer le conseil de demain.

L'ensemble de ces données fera l'objet de bilans, diffusés à tous et qui permettront d'avancer collectivement. Cette démarche existe déjà sur le territoire Horn/Guillec/Kerallé, où 400 exploitations engagées dans la démarche ont bénéficié de plus de 2500 conseils.

Retrouvez au verso, un état des lieux des analyses au 31 décembre 2016, mais également les périodes les plus propices, culture par culture pour réaliser ces analyses.

VOUS VOULEZ VOUS ENGAGER ?

L'engagement se fait dans le cadre d'un rendez-vous avec un technicien du Syndicat Mixte du Haut Léon, avec qui vous définissez vos attentes.

Inscriptions après du Syndicat Mixte du Haut Léon (SMHL)

Johan CHEVEAU

☎ 02 98 79 64 89

agricole.smhl@orange.fr

Lutte contre les Rongeurs aquatiques sur le territoire du syndicat Mixte du Haut Léon:

Les problèmes occasionnés par les rats musqués et les ragondins sont multiples :

- dégâts sur les cultures en bordure de cours d'eau (notamment destruction des jeunes têtes d'artichauts, coupe des cannes de maïs pour récupérer les épis...).
- diffusion de maladies du le bétail telles que la grande douve du foie (maladie parasitaire) et la néosporose (parasite responsable d'avortements chez les bovins).
- transmission de la leptospirose (maladie bactérienne transmissible à l'homme)
- destruction des berges et trous dans les prairies augmentant les risques de blessures des animaux dans les pâtures.

Le syndicat Mixte du Haut Léon renouvelle sa campagne de piégeage intensive pour 5 mois à compter de février et recherche des piégeurs bénévoles. Dans ce cadre, des cages sont mises à disposition et une indemnité est versée pour chaque rongeur capturé.

Il est également possible de piéger toute l'année dans le cadre de la lutte annuelle.

Contact / Inscriptions SMHL

Julien LE COZ - technicien milieux aquatiques

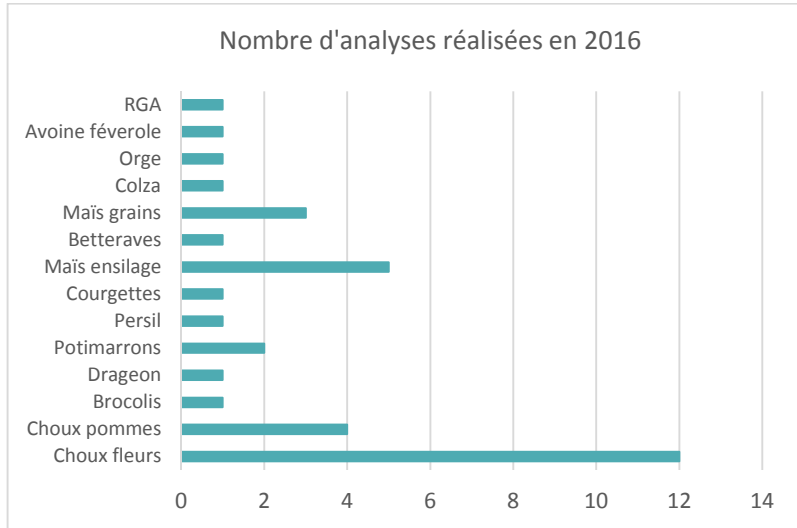
☎ 02 98 79 64 89

smhl.milieuxaqua@orange.fr

Autres actions agricoles :

Vous trouverez toutes les informations utiles sur les différentes mesures proposées aux agriculteurs du bassin versant sur le site du Syndicat Mixte du Haut-Léon: MAEC, Breizh Bocage, gestion des milieux aquatiques (mise à disposition de pompes de prairies, aménagements d'abreuvoirs...)

POINT SUR LES PREMIERES ANALYSES ETAP'N®



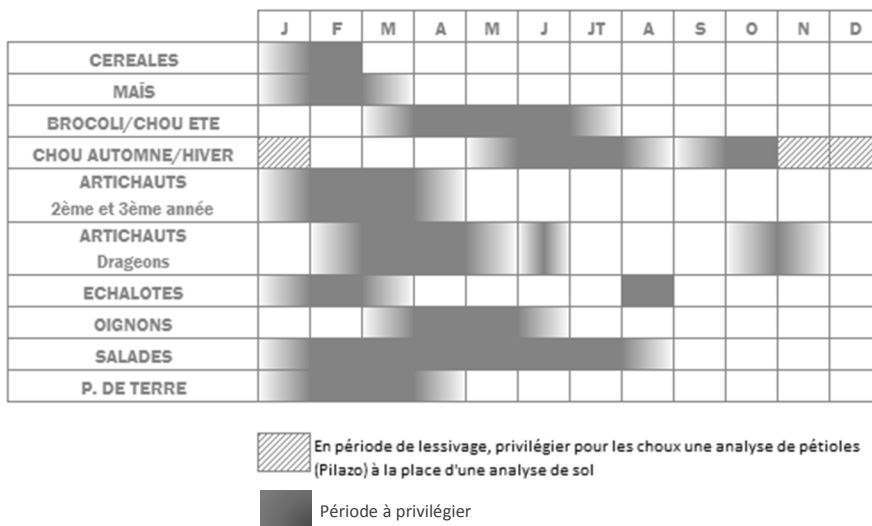
Les exploitations engagées durant le second semestre 2016 ont bénéficié d'une quarantaine d'analyses. Celles-ci ont été réalisées sur 14 cultures différentes, essentiellement légumières (75 %), ce qui reflète bien la diversité des assolements sur le bassin versant.

Les conseils réalisés par les spécialistes de la Chambre d'Agriculture visent à adapter, le plus finement possible la fertilisation des cultures, en allant, le cas échéant, au-delà des grilles de références.

Un premier bilan de cette action sera réalisé après recueil de la fertilisation effective. A cette occasion vous pourrez faire remonter vos éventuels questionnements ou attentes au Syndicat Mixte.

OPTIMISER LE POSITIONNEMENT DES ANALYSES

Les périodes les plus propices pour réaliser les prélèvements sur les principales cultures sont présentées dans le tableau suivant à titre indicatif. Celles-ci sont optimales lors du calcul des doses globales, pour le premier apport de fertilisation, et lors des stades de ré-apport.



Le graphique ci-contre, reprend, culture par culture les périodes les plus propices à la réalisation d'un conseil Etap'N® (zone grisée). Sur chou fleur, en novembre, décembre, janvier, les analyses de sols peuvent être remplacées par une analyse Pilazo.

Si vous décidez de réaliser vos analyses à ces périodes clés le conseil de la Chambre d'Agriculture vous permettra d'assurer un pilotage optimisé de vos cultures.

Cependant il est tout à fait possible de réaliser une analyse à toute autre période de l'année pour répondre à une interrogation spécifique.

MESURE DE RELIQUAT EN SORTIE D'HIVER (RSH) 2017 : PENSEZ Y !

Compte tenu des conditions climatiques peu pluvieuses de notre hiver 2016/2017, la réalisation d'analyses en sortie d'hiver aura cette année tout son intérêt, notamment sur grandes cultures.

Pour rappel, en céréales et maïs la dose cible est à ré-ajuster sur la base du RSH guide publié par la Chambre Régionale d'agriculture ou sur la base d'une analyse de reliquat réalisée sur vos parcelles. Une analyse Etap'N® vous permet donc d'optimiser votre fertilisation. N'hésitez pas à contacter le Syndicat Mixte si vous êtes intéressés!